

Propriétaires et gestionnaires forestiers, merci de bien vouloir faire preuve de patience !

Les conditions météorologiques particulièrement pluvieuses entre la fin de l'année 2023 et le début de 2025 ont rendu les sols impraticables et les forêts difficilement accessibles. De nombreuses entreprises d'exploitation forestière ont ainsi été fortement ralenties dans leur activité depuis de nombreux mois, les empêchant de respecter de nombreux engagements contractuels dans les délais prévus.

Cette situation de sous-activité s'est révélée catastrophique pour les entreprises contraintes de recourir au chômage partiel et dont la trésorerie a été gravement fragilisée, ainsi que pour l'ensemble de la filière bois dont l'approvisionnement a été fortement perturbé. Les organisations professionnelles concernées ont donc sollicité les ministères afin de demander l'activation de mesures de soutien à destination des entreprises déjà éprouvées lors de crises de cette nature.

Les conditions plus clémentes de ces dernières semaines permettent enfin à ces entreprises de reprendre leurs activités en forêt dans de meilleures conditions et de retrouver un rythme d'activité plus soutenu. Elles peuvent ainsi lancer de nombreux chantiers restés en attente depuis longtemps en raison des fortes pluies. Dans ce contexte, les demandes affluent de toutes parts, les vendeurs étant nombreux à vouloir faire réaliser leurs coupes dans les plus brefs délais.

Il est toutefois essentiel que les propriétaires et gestionnaires forestiers, prennent conscience que ces entreprises doivent aujourd'hui gérer un important volume de chantiers accumulés durant les mois pluvieux. Elles ne peuvent être présentes partout à la fois, ni répondre instantanément à toutes les sollicitations.

Nous appelons donc les propriétaires et gestionnaires forestiers à bien vouloir faire preuve de compréhension et de patience envers leurs clients et partenaires, qui demeurent pleinement mobilisés pour honorer leurs engagements dès que les conditions le permettront.